

**AVIS DE CONVOCATION À
L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES
ET
CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS**

AXE EXPLORATION INC.



Les présents renseignements sont fournis relativement à la sollicitation par la direction d'Axe Exploration Inc. (la « Société »), de procurations devant servir à l'assemblée extraordinaire des actionnaires de la Société qui doit avoir lieu au Château Champlain, 1 Place du Canada, Montréal, Québec, le vendredi 23 novembre 2018, à 10h30 (heure de Montréal) et à toute reprise de l'assemblée en cas d'ajournement ou de report.

Daté du 23 octobre 2018



**AVIS DE CONVOCATION À
L'ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE DES ACTIONNAIRES**

À L'INTENTION DES ACTIONNAIRES:

AVIS EST DONNÉ PAR LA PRÉSENTE qu'une assemblée extraordinaire (l'« Assemblée ») des actionnaires détenteurs d'actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») dans le capital social d'Axe Exploration Inc. (la « Société ») aura lieu au Château Champlain, situé au 1, Place du Canada, Montréal, Québec, Canada, le vendredi 23 novembre 2018, à 10h30 (heure de Montréal) et à toute reprise de l'Assemblée en cas d'ajournement ou de report, aux fins suivantes :

1. examiner et, s'il est jugé opportun, adopter une résolution, dont le texte est inclus dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société (la « Circulaire ») accompagnant cet Avis de convocation, approuvant la transaction (ci-après décrite) incluant : (i) l'acquisition de la totalité des actions de catégorie « A » émises et en circulation du capital social de Terranueva Pharma Corporation par l'émission de 21 860 000 Actions ordinaires (post-Consolidation) (l'« Acquisition »); ii) autoriser le placement privé, le tout tel que décrit en détail dans la présente Circulaire de sollicitation de procurations soumise en annexe des présentes (le « Placement »). L'Acquisition, lorsque réalisée, ainsi que la clôture du Placement constituent collectivement la « Transaction »;
2. sous réserve de la réalisation de la Transaction, ratifier la décision des administrateurs et approuver la consolidation (16 pour 1) des Actions ordinaires émises et en circulation (la « Consolidation »);
3. approuver le changement des statuts de la Société en vue d'un changement de dénomination sociale de la Société;
4. sous réserve de la réalisation de la Transaction, approuver la nouvelle inscription des actions ordinaires à la CSE et la radiation volontaire de la TSX-V;
5. augmenter le nombre d'administrateurs et élire les administrateurs de la Société;
6. nommer les auditeurs de la Société et autoriser les administrateurs à fixer leur rémunération;
7. approuver la réservation d'options d'achat d'Actions ordinaires sous le régime d'options d'achat d'actions; et
8. traiter de toute autre question pouvant être dûment soumise à l'Assemblée ou tout ajournement.

La Circulaire de sollicitation de procurations et le formulaire de procuration (la « Procuration ») sont annexés au présent avis d'Assemblée.

Les actionnaires peuvent exercer leurs droits en assistant à l'Assemblée ou en remplissant la Procuration.

S'il vous est impossible d'assister à l'Assemblée, veuillez remplir et signer la Procuration ci-jointe et la retourner dans les plus brefs délais dans l'enveloppe-réponse qui vous est fournie à cette fin. Le vote relatif à vos actions se prendra conformément aux instructions que vous aurez données dans la Procuration. Veuillez prendre note que la Procuration ne sera pas valide tant qu'elle n'aura pas été déposée aux bureaux de Services aux investisseurs Computershare Inc.,

(« Computershare ») 1500, Robert-Bourassa Boulevard, bureau 700, Montréal, Québec, H3A 3S8, ou au 100 University, 8^e étage, Toronto, Ontario, M5J 2Y1, au plus tard quarante-huit (48) heures ouvrables précédant l'Assemblée ou de toute reprise de celle-ci en cas de son ajournement, à moins qu'elle ne soit remise au Président de l'Assemblée avant le commencement de l'Assemblée ou de son ajournement. Une personne nommée comme mandataire n'a pas besoin d'être actionnaire de la Société.

Avis est aussi donné par la présente que le Conseil d'administration de la Société a fixé la date de fermeture des registres pour l'Assemblée à la clôture des transactions au 27 Septembre 2018 (la « Date de référence »). Seuls les détenteurs d'actions ordinaires de la Société à la Date de référence auront droit de recevoir une convocation. Les actionnaires à la Date de référence auront droit de voter à l'Assemblée, à moins qu'ils ne cèdent leurs actions après la Date de référence, auquel cas le cessionnaire de ces actions aura droit de voter à l'Assemblée s'il établit qu'il possède lesdites actions et demande, au plus tard dix (10) jours avant l'Assemblée, que le nom du cessionnaire soit inclus dans la liste des actionnaires ayant droit de voter à l'Assemblée.

Laval, ce 23 octobre 2018.

PAR ORDRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

(Signé) David Mc Donald

David Mc Donald
Président et Chef de la direction

Pièces jointes : Circulaire de sollicitation de procurations
 Procuration
 Lettre de transmission
 Enveloppes-réponse

Should you prefer to receive an English copy, please write to the Secretary of the Corporation:

Axe Exploration Inc.
255 Curé-Labelle Blvd
Suite 204
Laval, Québec H7L 2Z9
Canada



TERRANUEVA